



AU TRAVAIL



INTERPOL

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2005

INTERPOL



Interpol, avec 184 pays membres, est la plus grande organisation internationale de police au monde. Créé en 1923, il facilite la coopération policière transfrontalière, et apporte son appui et son assistance à tous les services, organisations et autorités ayant pour mission de prévenir et de combattre la criminalité. Ses activités sont centrées sur trois fonctions essentielles :

- *Services en matière de communication policière mondiale sécurisée*
- *Services en matière de données et de bases de données opérationnelles aux fins du travail de police*
- *Services en matière d'appui opérationnel de police*

Interpol compte un Secrétariat général, à Lyon (France), six bureaux régionaux et un bureau de liaison auprès des Nations Unies à New York. Chaque pays membre a un Bureau central national (B.C.N.) dont l'effectif se compose de fonctionnaires nationaux chargés de l'application de la loi.



TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL	2
GOUVERNANCE	4
1. SERVICES EN MATIÈRE DE COMMUNICATION POLICIÈRE MONDIALE SÉCURISÉE	6
2. SERVICES EN MATIÈRE DE DONNÉES ET DE BASES DE DONNÉES OPÉRATIONNELLES AUX FINS DU TRAVAIL DE POLICE	9
<i>Bases de données d'Interpol</i>	9
<i>Notices</i>	12
3. SERVICES EN MATIÈRE D'APPUI OPÉRATIONNEL DE POLICE	13
<i>Centre de commandement et de coordination</i>	13
<i>Domaines de criminalité prioritaires</i>	15
<i>Sûreté publique et terrorisme</i>	15
<i>Stupéfiants et organisations criminelles</i>	17
<i>Trafic d'êtres humains</i>	19
<i>Criminalité financière et liée aux technologies de pointe</i>	20
<i>Malfaiteurs en fuite</i>	22
<i>Autres domaines de criminalité</i>	23
<i>Analyse criminelle</i>	24
<i>Activités régionales</i>	25
<i>Afrique</i>	25
<i>Amériques</i>	26
<i>Asie et Pacifique Sud</i>	27
<i>Europe</i>	27
<i>Moyen-Orient et Afrique du Nord</i>	28
4. ACTIVITES D'APPUI	29
<i>Communication</i>	29
<i>Ressources humaines</i>	29
5. FINANCES	30
PAYS MEMBRES ET BUREAUX CENTRAUX NATIONAUX	32

AVANT-PROPOS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL



Le Secrétaire Général, M. Ronald K. NOBLE

C'est avec beaucoup de fierté que je présente ce rapport annuel, qui décrit les nombreuses réalisations à l'actif d'Interpol pour 2005. L'année écoulée fut une année de dur labeur pour nos Bureaux centraux nationaux, pour les services de police de nos pays membres ainsi que pour le personnel et les directions chargées de la criminalité spécialisée de notre Secrétariat, mais un dur labeur qui a porté ses fruits. Notre Président, Jackie Selebi, Directeur de la police sud-africaine, et notre Comité exécutif n'ont pas ménagé leur peine pour faire en sorte que nous bénéficions du soutien, des conseils et de la supervision nécessaires pour atteindre les importants objectifs qui sont les nôtres.

2005 venait à peine de débiter que déjà, nous déclenchions ce qui allait s'avérer la réponse la plus importante jamais mise en œuvre par Interpol pour faire face à une crise internationale, en déployant équipes d'identification des victimes et cellules de crise pour aider les pays frappés par le tsunami qui venait de dévaster l'Asie. Au cours de l'année, douze cellules de crise ont ainsi été envoyées dans des pays touchés par des catastrophes de grande ampleur ou des attentats terroristes, ainsi que dans des pays organisateurs de grandes manifestations où un dispositif accru de sécurité était nécessaire.

Le Bhoutan et le Turkménistan ont adhéré à Interpol, portant à 184 le nombre total de nos pays membres et renforçant à la fois notre champ d'action et notre efficacité.



2005 nous a vus nous rapprocher de notre objectif, qui est que l'ensemble des pays membres soient reliés à notre réseau mondial de communication sécurisée ; et à la fin de l'année, il ne restait que cinq pays à raccorder.

En mars, notre nouveau service Bioterrorisme a organisé une conférence mondiale sur ce sujet, afin de sensibiliser l'opinion et d'élaborer un plan d'action. Ce fut la plus grande réunion de notre histoire, avec la participation de 500 personnes venues de 155 pays.

Nous avons mis au point une charte régissant ce qui deviendra la toute première base de données génétiques internationale. Quelque 36* pays nous transmettent à présent des profils génétiques et la consultation de la base de données s'est d'ores et déjà révélée fructueuse dans plus de 50 cas. Nous avons aussi commencé à œuvrer à d'importantes initiatives qui porteront leurs fruits dans les années à venir, telles qu'une stratégie complète en matière de formation.

Nous avons continué à renforcer notre leadership en aidant les polices à protéger les frontières de leurs pays contre l'entrée d'individus dangereux. Notre base de données sur les documents de voyage volés ou perdus contient 11* millions d'enregistrements, aidant les services de police à identifier et à arrêter des malfaiteurs se déplaçant au moyen de passeports volés. Nous avons en outre créé une nouvelle technologie pour que la police des frontières et dans d'autres affectations sur le terrain puisse être reliée au système. Le premier pays pilote à se servir de cet outil a effectué 60 fois plus de recherches que tous les autres pays réunis au cours des premiers mois d'utilisation, et a réussi à repérer une centaine de personnes voyageant avec un passeport volé.

Nous avons resserré les liens avec les Nations Unies en 2005 – première année complète de fonctionnement de notre bureau à l'ONU – en créant une notice spéciale Interpol-Nations Unies visant à identifier des terroristes présumés frappés d'une interdiction de voyager ou de recourir aux services d'établissements financiers. Pour ma part, l'une de mes priorités a été de tout mettre en œuvre pour mieux comprendre les besoins de nos B.C.N. et des services de police de nos pays membres. Je me suis ainsi rendu dans 35 pays supplémentaires en 2005 – portant à 95* le nombre total des pays où je suis allé depuis ma nomination aux fonctions de Secrétaire Général.

Je tiens à remercier le personnel et les policiers dévoués de nos B.C.N., Secrétariat général et Bureaux sous-régionaux pour leur contribution à la si belle réussite qu'a été l'année 2005. S'il est vrai que nous avons beaucoup fait ensemble, les menaces que les malfaiteurs font peser sur nos sociétés demeurent nombreuses et nous continuerons, au cours des prochaines années, à nous employer sans relâche et partout dans le monde à lutter contre la criminalité internationale.

Ronald K. NOBLE
Secrétaire Général

* à l'heure où nous mettons sous presse (mars 2006)



GOUVERNANCE

Première année du Président Selebi

L'année 2005 a été la première année complète d'exercice de Jackie Selebi, Directeur de la police nationale sud-africaine, en tant que Président d'Interpol. Il a été élu à ce poste en octobre 2004, pour un mandat de quatre ans.

En 2005, M. Selebi a présidé la session de l'Assemblée générale, qui s'est tenue à Berlin en septembre, ainsi que les trois sessions du Comité exécutif, s'employant avec le Secrétaire Général à faire en sorte que les activités d'Interpol soient conformes aux décisions prises lors de ces réunions statutaires.

Le Président Selebi a participé aux trois conférences régionales qui ont eu lieu en 2005 : en Afrique, dans la région Amériques et en Europe. Il a en outre représenté Interpol sur la scène internationale, et assisté à des réunions internationales capitales telles que la première Conférence mondiale sur le bioterrorisme, à Lyon, en mars.



Les membres du Comité exécutif lors de la 74ème session de l'Assemblée générale

Réunion de l'Assemblée générale à Berlin

La 74ème Assemblée générale d'Interpol s'est déroulée à Berlin (Allemagne), du 19 au 22 septembre. L'Assemblée a unanimement élu Ronald K. Noble Secrétaire Général pour un second mandat de cinq ans, et a désigné cinq nouveaux membres pour siéger au Comité exécutif. Elle a également adopté plusieurs résolutions importantes, ayant notamment les effets suivants:

- Acceptation des demandes d'adhésion du Bhoutan et du Turkménistan;
- Création d'un nouveau type de notice visant à aider un comité créé par le Conseil de sécurité de l'ONU à remplir son mandat concernant les sanctions imposées à l'encontre de groupes ou d'individus associés à Al-Qaida et aux Taliban;
- Elargissement de l'accès à la base de données d'Interpol sur les documents de voyage perdus ou volés, pour les besoins des contrôles aux frontières,
- Proposition de constituer au Secrétariat général une base de données internationale sur les personnes disparues/cadavres non identifiés.

Le Comité exécutif joue un rôle statutaire et de liaison

Outre leur rôle prévu par le Statut, les membres du Comité exécutif ont représenté Interpol lors de réunions régionales et se sont tenus en contact régulier avec les chefs de police et ministres de leur région. Cet important travail de liaison permet à Interpol de comprendre les besoins et préoccupations des services de police nationaux et d'y répondre.

En 2005, plusieurs membres du Comité se sont rendus dans les pays frappés par le tsunami en Asie afin de se rendre compte des besoins des chefs de police de cette région et des pays qui avaient envoyé sur place des équipes d'identification des victimes.

Les instances dirigeantes d'Interpol sont :

- *L'Assemblée générale. Composée de délégués de tous les pays membres, elle se réunit chaque année. Organe suprême d'Interpol, elle prend toutes les décisions importantes touchant à la politique générale, aux ressources, aux méthodes de travail, aux finances et aux activités.*
- *Le Comité exécutif. Il se réunit trois fois par an et compte 13 membres élus, représentant les quatre régions de l'Organisation. Il veille à l'application des décisions prises par l'Assemblée générale et supervise les activités menées sous la direction du Secrétaire Général du point de vue stratégique et financier.*

Les membres du Comité exécutif, fin 2005, étaient les suivants :

Président

Jackie Selebi, Afrique du Sud, 2004 - 2008

Vice-président pour les Amériques

Michael J. Garcia, Etats-Unis, 2003 - 2006

Vice-président pour l'Asie

Uma Shankar Misra, Inde, 2005 - 2006

Vice-président pour l'Europe

Rodolfo Ronconi, Italie, 2004 - 2007

Délégués pour l'Afrique

Florence Agathe Lélé, Cameroun, 2003 - 2006

Mohand Amokrane Mahmoud, Algérie, 2005 - 2008

Délégués pour les Amériques

Arturo Herrera Verdugo, Chili, 2004 - 2006

Zulmar Pimentel Dos Santos, Brésil, 2005 - 2008

Délégués pour l'Asie

Georges Boustani, Liban, 2003 - 2006

Hiroaki Takizawa, Japon, 2003 - 2006

Délégués pour l'Europe

Francisco J. Aranda, Espagne, 2005 - 2008

Kenneth Pandolfi, Royaume-Uni, 2004 - 2006

Juergen Stock, Allemagne, 2005 - 2008

Les personnes suivantes ont achevé leur mandat en septembre :

Mireille Ballestrazzi, France

Genaro Garcia Luna, Mexique

Juris Jasinkevics, Lettonie

Mohamed Ibrahim Mohamed, Egypte

Prem Chand Sharma, Inde



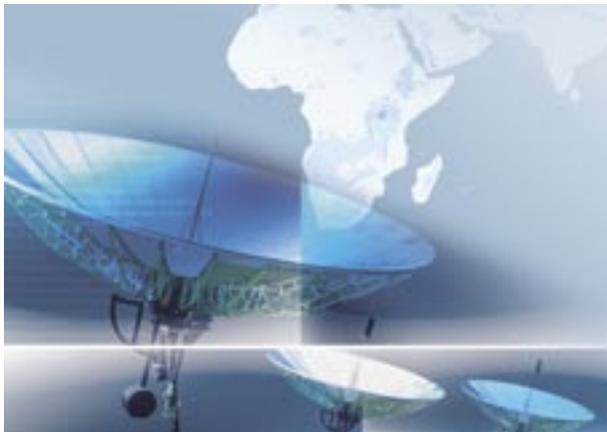
Le Président, M. Jackie SELEBI



Le Comité exécutif

1

SERVICES EN MATIÈRE DE COMMUNICATION POLICIÈRE MONDIALE SÉCURISÉE



Les polices africaines sont raccordées à I-24/7 par satellite

La plupart des pays membres sont raccordés

Depuis qu'Interpol a entrepris le déploiement de I-24/7, en 2003, afin de révolutionner la façon dont les policiers du monde entier mettent en commun les informations et mènent des enquêtes internationales, le système a dépassé toutes les espérances en ce qui concerne tant son utilisation que son efficacité.

Le raccordement des pays ayant été érigé en priorité, Interpol a achevé l'année 2005 près de son but : la connexion intégrale de ses 184 pays membres. 48 pays membres ont été raccordés en 2005 – parmi lesquels l'Afghanistan, le dernier d'entre eux – ce qui porte le nombre total d'entités connectées à 179 pays membres et à 24 autres sites dans le monde, dont les Bureaux sous-régionaux (B.S.R.), les sous-B.C.N. et certains organismes régionaux œuvrant dans le domaine de l'application de la loi.

A la fin de l'année, I-24/7 comptait près de 7 200 utilisateurs dans le monde. En outre, 12 des 14 pays membres qui n'avaient pas été reliés à l'ancien réseau, le réseau X.400, ont été raccordés au nouveau système en 2005, permettant à ces pays de passer en un instant des échanges par téléphone ou par fax à un outil de communication électronique sécurisé, à la pointe de la modernité.

Pour s'assurer que les infrastructures locales, dans certaines régions du monde, ne constitueraient pas un obstacle technique au raccordement, Interpol a mis en place des solutions satellitaires des plus perfectionnées. Pour offrir à l'Afrique et aux Caraïbes ces liaisons par satellite, et constituant l'une des procédures d'acquisition les plus importantes jamais entreprises par Interpol, un projet sur trois ans et de 5,5 millions d'euros a été mis en œuvre. Fin 2005, 43 pays membres du continent africain et l'ensemble des pays des Caraïbes avaient été raccordés dans le cadre de cette procédure.

Le système mondial de communication policière d'Interpol, I-24/7, relie entre eux le Secrétariat général, les bureaux régionaux et les Bureaux centraux nationaux (B.C.N.) des pays membres, formant un réseau mondial sécurisé pour l'échange d'informations de police et permettant aux autorités chargées de l'application de la loi des pays membres d'accéder instantanément aux bases de données et services offerts par Interpol.

De plus en plus de pays membres apprécient désormais les avantages que présente le fait d'octroyer l'accès aux services I-24/7, au-delà des B.C.N., aux policiers de terrain. En particulier, pouvoir accéder, depuis les frontières ou les points de transit, aux bases de données d'Interpol sur les documents de voyage perdus ou volés ou sur les véhicules volés a considérablement renforcé la capacité des fonctionnaires chargés de l'application de la loi à accroître la sécurité de leur pays en empêchant de dangereux malfaiteurs et des marchandises illégales de pénétrer sur le territoire national.

La planification et la mise en œuvre du raccordement de ces sites distants ont été supervisées par le Secrétariat général d'Interpol. Fin 2005, plus de 50 pays avaient ainsi élargi l'accès au nouveau système – ou étaient en train de le faire – à d'autres entités que les B.C.N.

La quasi-totalité des pays membres étant à présent reliée au réseau, le but, pour 2006 et au-delà, est de mettre le système à la disposition des fonctionnaires qui, sur le terrain, travaillent aux douanes, à l'immigration, à la police des frontières, et dans d'autres secteurs importants.

De nouveaux services accessibles à partir du portail I-24/7

Le portail web destiné aux utilisateurs I-24/7 leur a permis d'accéder à l'ensemble des services Interpol par l'intermédiaire d'un seul site, multilingue. Parmi les nouveaux services offerts aux utilisateurs en 2005 figurent un message normalisé pour les diffusions (messages de police diffusés directement par les pays membres) et la création d'une application permettant aux pays d'interroger directement la base de données sur les œuvres d'art volées.

Des centaines d'utilisateurs formés

Des stages de formation ont été organisés tout au long de l'année afin d'aider les utilisateurs à exploiter toutes les possibilités offertes par I-24/7. Des formations tant d'initiation que de perfectionnement ont été dispensées à plusieurs centaines de fonctionnaires de terrain, au moyen de toute une gamme de méthodes traditionnelles et de modules de formation en ligne :

- 16 stages régionaux de formation organisés au profit de 89 pays, de trois Bureaux sous-régionaux et de la Cour pénale internationale.
- Formation dispensée aux deux tout derniers pays membres, le Bhoutan et le Turkménistan.
- Une formation complémentaire dispensée aux pays membres ayant accordé l'accès au système à d'autres entités que leur B.C.N., tels que le Brésil et le Kenya.



Des policiers suisses accèdent aux ressources d'Interpol sur le terrain



La formation I-24/7 des pays africains récemment raccordés

La communication par la voie d'Interpol

En 2005, le trafic des données échangées par l'intermédiaire de I-24/7 a augmenté de 21 pour cent par rapport à 2004, atteignant le chiffre de près de 10 millions de messages. L'échange de messages s'est accru dans les régions Amériques, Asie et Pacifique-Sud, et Moyen-Orient et Afrique du Nord, ainsi qu'en Afrique, où s'est concentré l'essentiel des nouveaux raccordements en 2005.

Le pourcentage de messages envoyés depuis l'Europe a diminué proportionnellement à l'augmentation de celui enregistré par d'autres régions.

I-24/7 en Afrique

Bien que le déploiement de I-24/7 en Afrique ait posé quelques difficultés, pour des raisons à la fois techniques et financières, Interpol est resté fermement décidé à faire en sorte que tous les pays membres bénéficient de la formation et des moyens nécessaires pour être des membres actifs de la communauté internationale chargée de l'application de la loi. Il a donc mis en place des programmes de formation spécifiques à l'intention de cette région, soit 46 pays membres. Huit stages ont eu lieu, dont sept dans les Bureaux sous-régionaux d'Abidjan, de Harare et de Nairobi.

2

Interpol gère des bases de données sur des malfaiteurs et sur la criminalité qui sont accessibles par tous les B.C.N. au moyen de I-24/7. Les informations qu'elles contiennent proviennent de requêtes, de messages, de renseignements et d'envois par la police de pays membres. Il s'agit notamment de :

- données nominatives
- documents de voyage perdus/volés
- images d'abus pédosexuels
- œuvres d'art volées
- véhicules automobiles volés
- empreintes digitales
- profils génétiques.

SERVICES EN MATIÈRE DE DONNÉES ET DE BASES DE DONNÉES OPÉRATIONNELLES AUX FINS DU TRAVAIL DE POLICE

Progression des « hits » et des enregistrements dans les bases de données d'Interpol

Données nominatives

Le nombre d'enregistrements de noms et de photos de malfaiteurs connus est passé à 169 000 au cours de l'année, le nombre de pays ayant transmis des informations s'élevant à 177. Le nombre de recherches effectuées a presque doublé par rapport à 2004, donnant lieu à plus de 48 500 hits – requêtes de pays membres ayant abouti à des correspondances dans la base de données.

Documents de voyage perdus/volés

Les fonctionnaires sur le terrain ont pu établir le vol ou la perte de plus de 695 documents de voyage à la suite de vérifications dans la base de données d'Interpol sur ce sujet. Le nombre total d'enregistrements – passeports et visas vierges – envoyés par plus de 91 pays membres est passé de 3 900 en 2002 à 9 millions en 2005. Plus de 210 000 requêtes ont été effectuées.

En 2005, la Suisse est devenue le premier pays à utiliser la solution intégrée interentreprises (B2B) développée par Interpol pour permettre l'accès aux bases de données sur les documents de voyage perdus/volés et sur les véhicules volés au-delà du B.C.N. En décembre, elle a accordé cet accès à quelque 20 000 agents fédéraux en poste aux points de contrôle aux frontières, dans les bureaux de douane et de l'immigration, ainsi que dans les ambassades et consulats.

Le résultat immédiat de l'élargissement de cet accès a été une nette augmentation du nombre de hits enregistrés, mettant en évidence combien l'outil en question peut aider les fonctionnaires chargés de l'application de la loi à empêcher les malfaiteurs internationaux d'entrer dans leur pays. Interpol se tient prêt à apporter tout le soutien possible à tout autre pays qui souhaiterait mettre en œuvre une initiative de ce type.



Les malfaiteurs utilisent souvent des passeports volés pour passer les frontières

SERVICES EN MATIÈRE DE DONNÉES ET DE BASES DE DONNÉES OPÉRATIONNELLES AUX FINS DU TRAVAIL DE POLICE

Images d'abus pédosexuels

La Banque d'images d'Interpol sur les abus pédosexuels a directement contribué à ce que 70 victimes de 22 pays puissent être identifiées et secourues en 2005, portant ce chiffre, en cinq ans, au total de 400 victimes. La base de données contient plus de 550 000 images, soit 400 pour cent de plus qu'en 2001, année de sa création.

Œuvres d'art volées

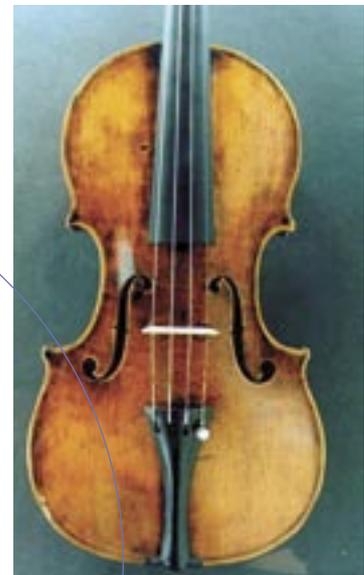
En 2005, plus de 400 nouvelles affaires concernant près de 1 850 objets ont été enregistrées dans la base de données. Celle-ci contient en tout plus de 28 500 enregistrements transmis par 112 pays, et a à plusieurs reprises aidé la police à retrouver d'importantes œuvres.

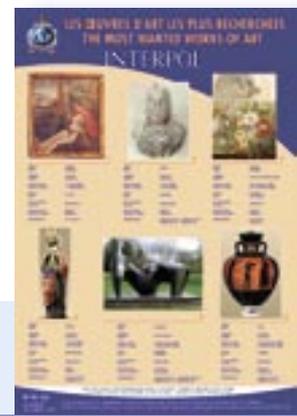
Véhicules automobiles volés

Les consultations de cette base de données ont progressé de plus de 47 pour cent, ce qui indique que les policiers comptent de plus en plus sur cet outil pour mettre un terme aux mouvements transfrontaliers de voitures volées. A la fin de l'année, la base de données contenait 3,3 millions d'enregistrements, envoyés par 96 pays membres. Au cours de l'année, 1 300 véhicules par mois en moyenne ont été identifiés comme ayant été volés, par des fonctionnaires chargés de l'application de la loi ayant procédé à des vérifications dans la base de données.

Découverte d'un violon rare volé

La police des Pays-Bas a retrouvé un violon rare fabriqué en Italie, en 1715, par le maître luthier Giovanni Granino, après qu'un officier d'Interpol ait été contacté par un luthier. Un suspect avait essayé de lui vendre l'objet en question, qui avait été enregistré dans la base de données d'Interpol sur les œuvres d'art volées.





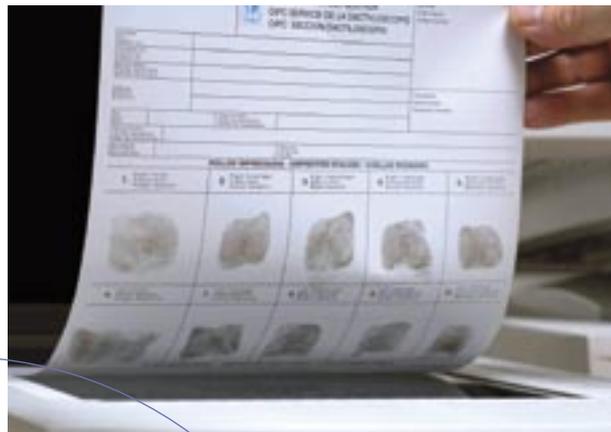
Profils génétiques

En seulement trois ans, cette base de données s'est accrue de 55 000 enregistrements. Sur les 41 pays membres qui possèdent une base de données génétiques de police, 33 ont envoyé certains profils à Interpol.

En 2005, l'Autriche et le Royaume-Uni ont été les deux premiers pays à signer le document permettant l'utilisation du fichier informatisé d'Interpol connu sous le nom de Passerelle internationale en matière d'ADN. Les résultats ont été immédiats : la comparaison de profils envoyés par l'Autriche a donné 50 concordances intéressant des enquêtes de police en cours dans quatre pays européens.

Empreintes digitales

Le nombre de concordances constatées après consultation de cette base de données a connu une augmentation de 148 pour cent par rapport à 2004 et a dépassé le millier en seulement trois ans. Le nombre d'enregistrements stockés a progressé de 17 pour cent dans l'année, pour atteindre les 46 800.



La concordance des empreintes permet d'établir un lien entre un Croate et un vol de bijoux en Andorre

Des empreintes digitales relevées dans une bijouterie suite à un vol à main armée en Andorre, en juin, se sont révélées identiques à celles d'un Croate envoyées par la Bosnie-Herzégovine en relation avec un accident de la route survenu en 1995, dans lequel une personne avait trouvé la mort et une autre avait été grièvement blessée. Cette concordance est le premier hit obtenu en interrogeant la base de données à partir de traces latentes provenant d'une scène de crime.

Notices

Les notices d'Interpol servent à appeler l'attention des policiers sur des individus en fuite, des terroristes présumés, des malfaiteurs dangereux, des personnes disparues ou des menaces liées à des armes. Il existe actuellement six types de notices, correspondant à un code couleur – les rouges, les bleues, les vertes, les jaunes, les noires et les orange – ainsi que la nouvelle notice spéciale Interpol-Nations Unies.

Création d'une notice Nations Unies

Créée en décembre 2005, la notice spéciale Interpol-Conseil de sécurité des Nations Unies concerne les individus associés à Al-Qaida et aux Taliban figurant sur la liste du Comité 1267 du Conseil de sécurité de l'ONU et faisant l'objet de sanctions : gel des avoirs, interdiction de voyager et embargo sur les armes. Les quatre premières notices de ce type ont été publiées peu après.



Les notices d'Interpol alertent des policiers sur les activités criminelles transnationales

Interpol publie 3 000 notices en 2005

- 2 206 notices rouges, pour demander l'arrestation ou l'arrestation provisoire en vue d'extradition d'individus recherchés, sur la base de mandats d'arrêt.
- 237 notices bleues, pour recueillir des informations complémentaires sur des individus concernant leur identité ou leurs activités illicites dans le cadre d'une affaire pénale.
- 304 notices vertes, pour alerter et communiquer des informations de police sur des individus ayant commis des infractions pénales et susceptibles de récidiver dans d'autres pays.
- 272 notices jaunes, pour aider à retrouver des personnes disparues, en particulier des mineurs, ou à identifier des personnes qui ne peuvent le faire en raison de leur incapacité.
- 74 notices noires, pour recueillir des informations sur des personnes décédées dont le corps n'a pas été identifié.
- 4 notices spéciales Interpol-Conseil de sécurité des Nations Unies, pour appeler l'attention des polices sur des individus ou groupes visés par les sanctions prises par l'ONU à l'encontre d'Al-Qaida et des Taliban.
- 7 notices orange, pour alerter la police, les organismes publics et les autres organisations internationales sur les éventuelles menaces auxquelles pourraient les exposer des armes dissimulées, des colis piégés et d'autres objets ou matériaux dangereux.

Outre ces notices, 12 831 « diffusions » ont été publiées en 2005, soit 31 pour cent de plus qu'en 2004. A la différence de la notice, à caractère plus officiel, une diffusion peut être envoyée directement par un B.C.N. à d'autres pays membres, via I-24/7.

3

Les Bureaux centraux nationaux (B.C.N.) sont les bureaux d'Interpol dans chaque pays membre. Leur effectif est composé de fonctionnaires nationaux chargés de l'application de la loi. Il s'agit du premier interlocuteur pour le personnel du Secrétariat général, les bureaux régionaux et les policiers des pays membres qui ont besoin d'aide pour leurs enquêtes à l'étranger, en particulier lorsqu'il s'agit de retrouver et d'arrêter des malfaiteurs en fuite.

SERVICES EN MATIÈRE D'APPUI OPÉRATIONNEL DE POLICE



Le Centre de commandement et de coordination assure une veille portant sur les événements mondiaux

Le Secrétariat général d'Interpol s'est employé toute l'année à mieux répondre aux besoins de ses B.C.N. en leur apportant un appui opérationnel et en matière d'enquête dans le cadre de leurs activités journalières comme en cas d'urgence.

Outre à renforcer le rôle des B.C.N., Interpol s'est attaché à obtenir une gestion plus ciblée et une meilleure intégration de ses Bureaux sous-régionaux (B.S.R.) dans ses activités générales, ainsi qu'à accroître l'interaction et la coopération avec d'autres organisations internationales.

Centre de commandement et de coordination

Un soutien 24 heures sur 24

Le Centre de commandement et de coordination (CCC) du Secrétariat général a fonctionné toute l'année sans interruption, permettant à Interpol de répondre aux demandes d'assistance urgentes au moment où elles étaient exprimées et d'où qu'elles proviennent. Opérant dans les quatre langues officielles de l'Organisation – l'anglais, l'arabe, l'espagnol et le français –, le CCC est le maillon qui relie le Secrétariat général et les bureaux régionaux. Il a continué à évoluer en 2005, avec le recrutement de personnel supplémentaire et la mise en place de services améliorés. Ses activités ont été axées sur les trois fonctions de base suivantes :

- Recevoir les messages des B.C.N., déterminer le degré de priorité de chacun et répondre immédiatement aux requêtes urgentes. En 2005, le nombre de messages destinés aux B.C.N. ou émanant de ces bureaux et demandant ou fournissant des informations a augmenté de 14 pour cent par rapport à 2004, ce qui dénote le rôle accru du Secrétariat général dans des affaires plus complexes et montre que ce dernier prête son concours aux pays membres de façon plus dynamique. Le personnel du CCC assure également une veille portant sur les sources d'informations publiques et les messages échangés entre pays membres et, si nécessaire, contacte les pays concernés pour obtenir davantage d'informations ou leur proposer l'aide d'Interpol lors de situations de crise.
- Coordonner l'échange de renseignements et d'informations lors d'opérations intéressant plusieurs pays, notamment s'agissant de la recherche de malfaiteurs en fuite, de situations de crise et de

SERVICES EN MATIÈRE D'APPUI OPÉRATIONNEL DE POLICE

manifestations sportives internationales telles que les Championnats du monde de l'Association internationale des fédérations d'athlétisme, qui ont eu lieu en Finlande, et la Coupe des confédérations de football, qui s'est déroulée en Allemagne en 2005.

- Jouer un rôle d'appui en cas de crise lors d'événements graves et coordonner l'assistance spécialisée, par le déploiement de cellules de crise par exemple.

Douze cellules de crise déployées

En 2005, Interpol a dépêché 12 cellules de crises sur les lieux de catastrophes, d'attentats terroristes et d'événements de grande ampleur nécessitant une sécurité accrue. Ces équipes étaient composées de fonctionnaires de police spécialisés du Secrétariat général, des B.C.N. et des B.S.R., ainsi que de spécialistes de la police scientifique et de l'analyse criminelle provenant de différents organismes, et ont permis à Interpol de prêter assistance directement et sans délai, sur le terrain, aux pays membres touchés.



Les données post mortem aident à identifier les victimes de catastrophes

Des équipes ont également été envoyées sur les lieux de plusieurs attentats terroristes, notamment au Bangladesh en février et en juin, et en Indonésie en octobre, où elles ont apporté un appui opérationnel et technique.

Au Pakistan, une cellule de crise a aidé à mettre au point des mesures de protection de l'enfance au lendemain du tremblement de terre dévastateur d'octobre, qui a séparé de nombreuses familles et fait de nombreux orphelins.

Le tsunami asiatique, la plus importante opération mise en œuvre par Interpol

La catastrophe que fut le tsunami de décembre 2004 a conduit Interpol et ses pays membres à mettre en œuvre la réponse opérationnelle la plus importante de l'histoire de l'Organisation, apportant un appui de grande envergure en matière de coordination, de logistique, de communication et de police scientifique, tout au long de 2005, aux autorités des pays touchés.

Le matin de la catastrophe, le CCC a contacté les pays concernés pour leur proposer l'assistance d'Interpol, qui a alerté son réseau international d'équipes d'identification de victimes et immédiatement envoyé une cellule de crise en Thaïlande pour commencer le travail de coordination et de gestion des données sur le terrain. L'Indonésie et le Sri Lanka ont également accepté l'offre des services de telles équipes.

Interpol a mis en place un Groupe de soutien en cas de crise (GSC) au Secrétariat général, avec l'aide du Royaume-Uni, qui a supervisé la mise à disposition pour le Centre de gestion des informations du Centre thaïlandais d'identification des victimes du tsunami (TTVI-IMC), par 31 pays, de plus de 2 000 personnes au cours de l'année.

Interpol a défini cinq domaines de criminalité prioritaires :

- *Sûreté publique et terrorisme*
- *Stupéfiants et organisations criminelles*
- *Trafic d'êtres humains*
- *Criminalité financière et liée aux technologies de pointe*
- *Malfaiteurs en fuite.*



Fin 2005, les équipes avaient identifié près de 3 000 des 3 750 victimes enregistrées par le centre.

Le Groupe de soutien en cas de crise est ensuite devenu le modèle à suivre lorsqu'il s'agira, pour Interpol, d'apporter une réponse aux pays membres lors de catastrophes de grande ampleur ou d'attentats terroristes. Le groupe a élaboré aux fins de futures situations de crise un manuel rassemblant des recommandations, des protocoles et de bonnes pratiques.

DOMAINES DE CRIMINALITÉ PRIORITAIRES

Sûreté publique et terrorisme

En 2005, Interpol a apporté aux pays membres un appui opérationnel, préventif et en matière d'enquête dans les domaines du terrorisme – notamment du bioterrorisme –, des armes radiologiques, des armes à feu et des explosifs, ainsi que concernant d'autres menaces d'atteintes à la sûreté publique.

Des milliers de terroristes présumés répertoriés

A partir d'informations extraites de son Système d'information criminelle et de renseignements communiqués par des pays membres, Interpol a élaboré des listes de milliers de terroristes présumés, contenant leurs différentes identités, leurs empreintes digitales, des photographies, des données relatives aux passeports et les notices Interpol publiées les concernant. Ces listes ont été consultées régulièrement par des services de police en 2005, au cours de leurs enquêtes sur des affaires de terrorisme, et ont aidé à empêcher les terroristes présumés de se déplacer facilement où bon leur semble.

Un terroriste présumé identifié

Après les attentats à la bombe simultanés qui ont frappé le centre d'Amman (Jordanie) en novembre, une cellule de crise Interpol a pu se procurer les empreintes digitales et des photographies de l'un des terroristes présumés les plus tristement célèbres du monde, Abu Musab Al-Zarqawi. Ces moyens d'identification ont facilité la publication, en décembre, d'une notice rouge à son encontre – il est soupçonné d'être à l'origine des attentats en question.



SERVICES EN MATIÈRE D'APPUI OPÉRATIONNEL DE POLICE

Mise en commun de renseignements par l'intermédiaire du Groupe Fusion

Interpol a continué à développer ses éléments du Groupe Fusion, mis en place en 2002 pour instaurer une approche multidisciplinaire et préventive afin d'aider les pays membres dans leurs enquêtes liées au terrorisme.

Le projet Kalkan, projet régional axé sur l'Asie centrale, a tenu sa première réunion de travail à Almaty (Kazakhstan), en avril, laquelle a rassemblé des représentants de tous les pays membres d'Asie centrale, plus l'Afghanistan et le Pakistan. Les participants ont échangé des renseignements sur d'importants groupes terroristes de la région, dont le Mouvement islamique des moudjahidin (combattants de la guerre sainte) d'Ouzbékistan et d'Asie centrale.

Une réunion de travail régionale concernant le projet Amazon – axé sur l'Amérique latine – qui s'est tenue en mai à San Salvador a porté en particulier sur les activités de fondamentalistes radicaux en Amérique centrale. Les participants ont échangé des informations et mis en commun leur expertise en matière d'enquêtes sur le financement du terrorisme et sur le trafic d'armes.

Le projet Fusion-Moyen-Orient, auquel participent 13 pays membres, a été lancé en octobre. A ce jour, 12 pays ont désigné des points de contact pour ce projet, et l'Arabie saoudite et la Syrie ont communiqué des listes de 40 individus recherchés/soupçonnés qui se livreraient au terrorisme dans la région. Depuis le début de ce projet, 102 nouveaux dossiers ont été ouverts dans le Système de documentation criminelle d'Interpol.

D'autres activités ont été menées dans le cadre du Groupe Fusion : les projets Baobab (sur l'Afrique) et Pacific (sur l'Asie du Sud-Est), ainsi que deux initiatives mondiales, Passage et Tent, qui ont pour but de gêner les déplacements transfrontières des organisations terroristes et d'identifier les personnes qui se sont entraînées dans des camps.

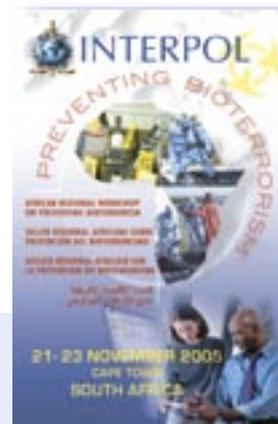
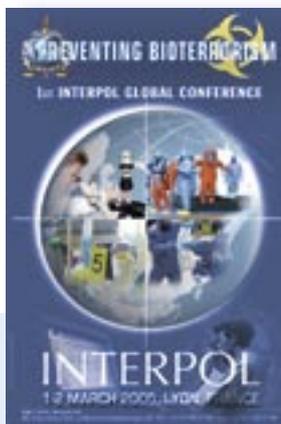
Pour faire face à la menace du bioterrorisme

Interpol a accueilli en mars la première Conférence mondiale sur la prévention du bioterrorisme, qui a rassemblé plus de 500 fonctionnaires de police, personnalités et spécialistes venus de 155 pays, ce qui en fait la plus importante réunion jamais organisée dans toute l'histoire de l'Organisation.

Sur les recommandations des délégués, Interpol a entrepris d'assumer un rôle de premier plan dans la coordination de la réponse mondiale aux menaces bioterroristes, notamment par la mise en place d'un centre d'information à l'intention des services de police du monde entier, par l'élaboration d'un manuel sur l'intervention en cas de crise à l'usage des fonctionnaires chargés de l'application de la loi, par un soutien à la mise en place de programmes de formation et de sensibilisation, et par l'amélioration des méthodes utilisées pour recueillir et mettre en commun les informations. Interpol a organisé son premier atelier régional pour



Interpol s'est penché sur la menace bioterroriste en 2005



la police au Cap (Afrique du Sud), et deux autres devraient se tenir en 2006, au Chili et à Singapour.

Le programme d'Interpol sur le bioterrorisme a été financé par une première subvention de 1 million d'USD (830 000 EUR) sur deux ans offerte par la Fondation Sloan, dont le siège se trouve aux Etats-Unis. Cette subvention a été renouvelée pour 2006 - 2008, et portée à 1,6 million d'USD (1,3 million d'EUR).

Formation sur les armes radiologiques

Des ateliers de formation ont été organisés au Kazakhstan, au Kirghizistan et en Ouzbékistan pour l'Asie centrale, et en Tanzanie et en Ouganda pour l'Afrique, en 2005, dans le cadre du projet CRIT (*Cooperative Radiological Instrument Transfer*), mené conjointement par Interpol et l'*Office of Global Radiological Threat Reduction* (Bureau de réduction de la menace radiologique mondiale) du ministère de l'Energie des Etats-Unis. Le projet CRIT vise à fournir aux services chargés de l'application de la loi des pays membres les équipements et la formation nécessaires pour détecter les matériaux radioactifs et les radiations et surveiller leurs mouvements. Plus de 450 personnes ont bénéficié de cette formation et 262 instruments de détection de radiations ont été distribués depuis le lancement du projet, en 2004.

Les activités relatives à la constitution d'une base de données aux fins de la collecte et de l'analyse du vol de matières radiologiques susceptibles d'être utilisées pour fabriquer des dispositifs de dispersion se sont poursuivies en 2005. Le projet Geiger est un projet mené conjointement par Interpol, le ministère de l'Energie des Etats-Unis, l'Agence internationale de l'énergie atomique et l'Organisation mondiale des douanes.

Stupéfiants et organisations criminelles

Plusieurs projets actifs et opérations ont été menés en 2005, portant sur le trafic de drogues, le vol de véhicules automobiles, le vol d'œuvres d'art et la piraterie maritime, ainsi que sur la participation du crime organisé à la perpétration à grande échelle de ces infractions.

Mise au jour des nouvelles tendances du trafic de drogues

Interpol s'est employé à mettre au jour les nouvelles tendances en ce qui concerne le trafic de drogues et les organisations criminelles opérant au niveau international, ainsi qu'à aider les organismes nationaux et internationaux chargés de l'application de la loi à lutter contre la production, le trafic et la consommation illicites de cannabis, de cocaïne, d'héroïne et de drogues de synthèse.



Des millions de kilos de cannabis sont saisis chaque année

SERVICES EN MATIÈRE D'APPUI OPÉRATIONNEL DE POLICE

Le trafic de cocaïne par voie maritime à destination de l'Europe via l'Afrique fait partie des activités illicites auxquelles Interpol a accordé une attention particulière en 2005. Cette tendance est, de fait, apparue plus inquiétante après la saisie de chargements de plusieurs tonnes de cocaïne en mer, près de l'Afrique de l'Ouest, et à terre, dans des pays comme le Ghana ou le Kenya. Une réunion de travail internationale a été organisée à Abidjan (Côte d'Ivoire) en mai, pour alerter les pays concernés, débattre des questions relatives à la sécurité et au contrôle des ports, et pour renforcer la coopération entre l'Amérique du Sud, l'Afrique de l'Ouest et l'Europe occidentale. Ce thème a également été débattu à l'occasion d'autres conférences et réunions opérationnelles qui se sont tenues au Ghana, au Bénin et au Kenya.

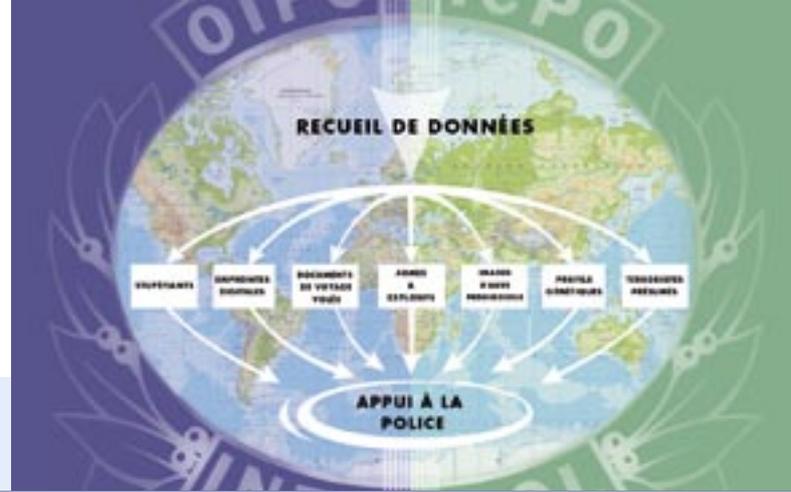
Interpol a mis sur pied une initiative ayant pour objectif de lutter contre le trafic de drogues lié à Internet en identifiant les malfaiteurs qui achètent et vendent des médicaments délivrés uniquement sur ordonnance et des stéroïdes anabolisants sur Internet, et en mettant en place un réseau mondial d'enquêteurs. Trois réunions de travail opérationnelles ont eu lieu en 2005 (en France, en Suède et en Thaïlande), et d'autres sont prévues pour 2006.

A la suite de la réunion de Bangkok (Thaïlande), en décembre, les participants ont demandé que le *Regional Centre for East Asia and the Pacific* de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime œuvre avec Interpol pour encourager les pays à voter des lois interdisant la vente de drogues par Internet, et pour hâter la modification des conventions internationales en vigueur afin qu'elles visent cette forme particulière de criminalité.



*Un message d'alerte
conduit à une saisie de cocaïne*

*Une Alerte Drogue envoyée via
1-24/7 en juin concernant de la cocaïne
dissimulée dans les manches de raquettes
de tennis a directement abouti à une saisie à
l'aéroport de Sydney puis à l'arrestation d'un
suspect, dans le cadre d'une livraison surveillée
opérée par les services nationaux. Interpol publie
ses Alertes Drogue pour informer les services
chargés de l'application de la loi sur des
affaires présentant un intérêt particulier,
de nouvelles méthodes ou de
possibles tendances du trafic.*



Création d'une Unité de renseignement sur les drogues

Créée en 2005, l'Unité de renseignement sur les drogues (DIU) a coordonné au cours de sa première année d'existence l'élaboration et la diffusion de 25 Alertes Drogue, quatre Bulletins d'information sur les drogues et un Rapport annuel sur les statistiques nationales.

Cette unité a joué un rôle déterminant en mettant en évidence la nécessité de réunions de travail opérationnelles avec les services chargés de l'application de la loi africains et européens, pour endiguer le flot croissant de cocaïne qui arrive en Europe depuis l'Afrique de l'Ouest, ainsi qu'en effectuant le travail préparatoire à ces réunions.

Recueil de renseignements sur la piraterie maritime

Interpol a commencé à recueillir des renseignements sur les affaires de piraterie maritime et de vol avec violence à bord de bateaux, qu'il partagera avec les B.C.N. et la communauté maritime internationale. Les vols de bateaux et de cargaisons ainsi que les prises d'otages avec demande de rançon se sont accrus ces dernières années, en particulier au large des côtes africaines et dans le détroit de Malacca, très importante route maritime reliant le Pacifique et l'océan Indien. Interpol recherche en outre des liens entre la piraterie maritime et d'autres formes de criminalité organisée liées à des routes maritimes, comme le trafic de drogues, la contrebande d'armes, l'exploitation de filières d'immigration clandestine et le trafic d'êtres humains.

Trafic d'êtres humains

En 2005, Interpol a largement contribué aux efforts déployés à l'échelle mondiale pour mettre un terme aux violences faites aux êtres humains et à leur exploitation aux fins de profit, qui touchent à une écrasante majorité les femmes des pays en développement et les jeunes enfants du monde entier.

Un échange d'informations en progression

L'un des principaux résultats de la 6ème Réunion du Groupe de travail Interpol sur la traite des femmes aux fins d'exploitation sexuelle, qui s'est tenue à Lyon (France) en mai, a été l'enrichissement du manuel Interpol à l'usage des enquêteurs, qui comporte désormais des procédures d'enquête sur le trafic d'organes et de main-d'œuvre. La réunion a également appelé de ses vœux l'organisation d'autres réunions de travail régionales, afin de mieux cerner les problèmes spécifiques aux régions et de trouver de possibles mesures de lutte. Deux réunions régionales ont eu lieu en Afrique en 2005 : l'une en Zambie, l'autre au Cameroun.



L'Afrique de l'Ouest, plaque tournante du trafic de cocaïne par voie maritime

SERVICES EN MATIÈRE D'APPUI OPÉRATIONNEL DE POLICE

L'intensification des activités d'Interpol dans ce domaine a directement abouti à l'augmentation de 33 pour cent, par rapport à 2004, du nombre de messages reçus et échangés entre pays membres concernant le trafic d'êtres humains. Ce plus grand nombre de messages a permis à Interpol de mieux analyser les tendances et les modes opératoires employés.

Trafic de migrants : mise au jour de liens

L'attention est restée concentrée sur la participation du crime organisé au trafic de migrants d'origine asiatique. Un soutien en matière d'analyse a été apporté aux fonctionnaires chargés de l'application de la loi de pays membres, dans le cadre de l'opération Bridge, en mettant en évidence des liens entre des enquêtes menées dans différents pays et le rôle central joué par certains malfaiteurs internationaux se livrant à l'exploitation de filières d'immigration clandestine. Lors d'une réunion de travail qui s'est tenue en juillet à Colombo (Sri Lanka), les participants ont procédé à un échange de vues sur les meilleures pratiques et mis en commun des informations stratégiques recueillies au cours de leurs enquêtes.



Interpol permet d'identifier les victimes d'abus pédosexuels

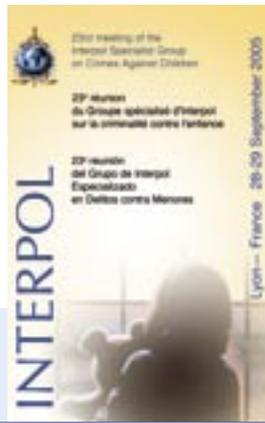
Lutte contre les abus pédosexuels

Le rôle d'Interpol dans la lutte contre les images d'abus pédosexuels diffusées sur Internet a été reconnu par les pays du G8, dont les ministres de la Justice et de l'Intérieur ont unanimement accepté en juin de financer le développement de la Base de données internationale sur l'exploitation sexuelle des enfants (voir p. 10 pour les réalisations de 2005). A plus ou moins brève échéance, les enquêteurs spécialisés des pays membres pourront ainsi effectuer les mêmes recherches que celles dont s'occupe actuellement le Secrétariat général.

En septembre, Interpol a entrepris la mise en place d'un centre de ressources en matière d'analyse d'images financé par le *National Center for Missing and Exploited Children* des Etats-Unis. Ce centre aura pour objectif d'identifier les victimes d'exploitation sexuelle par l'analyse de photographies et la conception d'un outil de recherche permettant de repérer les nouvelles images de victimes en circulation sur Internet. Le centre établira également un répertoire des compétences spécialisées afin d'aider à localiser les scènes de crime et à renforcer les capacités aux niveaux national et international par des formations régionales et la diffusion des meilleures pratiques.

Criminalité financière et liée aux technologies de pointe

En 2005, Interpol a lancé de nouvelles initiatives ou a développé celles en cours, en ce qui concerne les escroqueries financières, le blanchiment de fonds, la criminalité liée à la propriété intellectuelle et la cybercriminalité, dont le produit est souvent utilisé pour financer des activités illicites relevant d'autres formes graves de criminalité.



Coordination d'une affaire d'escroquerie à l'investissement

Interpol a accueilli en février la deuxième réunion de coordination concernant une affaire d'escroquerie à l'investissement d'ampleur internationale dans laquelle plus de 2 000 victimes de 60 pays se sont vues soustraire un total d'environ 200 millions d'USD (166 millions d'EUR). Les principaux suspects avaient été arrêtés en Espagne en décembre 2004, et le procureur allemand en charge des poursuites a sollicité l'intervention d'Interpol pour coordonner l'échange d'éléments d'enquête et d'analyses entre les nombreux pays concernés.

Conférence sur la formation en matière de cybercriminalité

Pour faire suite à une résolution adoptée lors de la 6ème Conférence internationale sur la cybercriminalité, au Caire (Egypte), en avril, Interpol a organisé à Lyon (France), en septembre, la 1ère Conférence internationale sur la formation aux enquêtes sur la cybercriminalité, qui a vu la participation de représentants de plus de 30 pays, établissements d'enseignement et grandes sociétés telles que Microsoft ou AOL. Des fonctionnaires d'Interpol ont présenté pour la première fois leur salle de formation nomade et leur serveur web de formation en matière de criminalité liée aux technologies de pointe, avant d'évoquer la participation éventuelle d'Interpol à l'élaboration d'une formation aux enquêtes sur la cybercriminalité destinée aux fonctionnaires chargés de l'application de la loi, qui serait dispensée au University College de Dublin (Irlande) dans le cadre d'un Master of Science (maîtrise de sciences).

Réunion des banques centrales sur le « phishing » (hameçonnage)

Interpol a participé à une réunion rassemblant à Bâle (Suisse), en octobre, des représentants des banques centrales des pays du G8, de Singapour et de Hong Kong, ainsi que de la Banque centrale européenne venus y parler du « phishing », procédé par lequel un malfaiteur essaie d'obtenir au moyen de messages électroniques ou de fenêtres de publicité « pop-up » sur Internet des données personnelles telles qu'éléments d'identité, mots de passe ou informations relatives aux cartes de paiement, en se faisant passer pour un représentant d'une société aux activités parfaitement licites. Le délégué d'Interpol a présenté un exposé sur ce phénomène et formulé des recommandations pour protéger les banques contre les attaques de ce type.

La lutte contre la contrefaçon à l'échelle mondiale

Si les sacs à main et montres de luxe sont certes les cibles les plus visibles de la contrefaçon, cette forme de criminalité touche presque toutes les catégories de produits de consommation, y compris le multimédia, les pièces détachées de véhicules automobiles, bateaux et avions, le lait maternisé et les produits pharmaceutiques.



La contrefaçon touche un grand nombre de biens de consommation

SERVICES EN MATIÈRE D'APPUI OPÉRATIONNEL DE POLICE

L'opération Jupiter-Amérique du Sud, initiative anti-contrefaçon mise en œuvre par Interpol dans la région de la Triple frontière entre l'Argentine, le Brésil et le Paraguay, s'est achevée en avril. Il s'agissait de la première fois que quatre branches du secteur privé faisaient cause commune avec des représentants de services fédéraux de la police et de la douane des trois pays mentionnés.

Conséquence directe de cette opération, la Fédération internationale de l'industrie phonographique a pu engager 14 actions en justice, disposant de suffisamment d'éléments de preuve. Cinq individus ont été arrêtés, dont deux Taïwanais soupçonnés d'avoir des liens avec le crime organisé. Par ailleurs, la douane a saisi plus de 87 millions de cigarettes de contrefaçon au Paraguay, ainsi que pour 2,4 millions d'EUR de marchandises de contrebande et de contrefaçon au Brésil.

Le 2ème Congrès mondial sur la lutte contre la contrefaçon et le piratage, co-organisé en novembre par Interpol et l'Organisation mondiale des douanes, avec le soutien de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, a réuni de hauts responsables de gouvernements, des dirigeants d'organisations internationales, des représentants des services chargés de l'application de la loi et des chefs d'entreprises dans le but d'élaborer des stratégies anticontrefaçon efficaces.

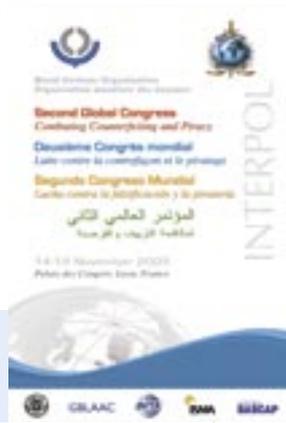
Les participants ont convenu de faire de la lutte contre le commerce mondial de marchandises contrefaites et piratées une priorité absolue, de sensibiliser davantage aux menaces que constituent ces infractions pour le développement économique, la santé publique et la sécurité mondiale, d'améliorer la coopération entre les secteurs public et privé, de renforcer les capacités de lutte nationales, régionales et mondiales, de promouvoir l'adoption de législations plus efficaces et de faire en sorte que leur application soit plus efficace elle aussi.

Malfaiteurs en fuite

Interpol a aidé les pays membres à retrouver le lieu de séjour de milliers de malfaiteurs en fuite, et à les arrêter, en 2005. Le service concerné a également collaboré avec les pays membres et les tribunaux pénaux internationaux pour faire traduire en justice les criminels de guerre, en publiant des notices électroniques et des diffusions contenant des éléments d'identification et des informations judiciaires, ainsi qu'en apportant un soutien en matière d'enquête.



Les notices rouges alertent les policiers sur les individus recherchés



Plus de 3 500 malfaiteurs en fuite arrêtés

Le nombre de personnes arrêtées par la police à la suite de la publication d'une notice rouge ou d'une diffusion Interpol s'est accru de 27 pour cent en 2005, dépassant les 3 500. Les notices rouges et les diffusions sont le principal moyen dont dispose tout pays membre demandant l'arrestation d'une personne recherchée.

Des améliorations apportées au processus de publication des notices

Plusieurs améliorations ont été apportées au processus de publication des notices en 2005 : notamment la diffusion de messages quotidiens attirant l'attention des B.C.N. sur la publication de nouvelles notices, d'additifs/rectificatifs ou d'avis de cessations de recherches ; la publication immédiate des notices dans leur langue originale, avant leur traduction dans les trois autres langues officielles d'Interpol, afin d'accélérer leur diffusion ; et la publication de nouveaux additifs/rectificatifs directement sous la notice concernée.

AUTRES DOMAINES DE CRIMINALITÉ

Fausse monnaie et fausses cartes de paiement

Interpol a considérablement accru son soutien aux services chargés de l'application de la loi en ce qui concerne l'identification et l'analyse des fausses cartes de paiement et des faux billets en 2005. De nouveaux spécialistes en la matière, ayant de l'expérience dans le domaine des enquêtes sur la contrefaçon des dollars US et des euros, les deux monnaies les plus couramment utilisées, ont rejoint l'équipe du Secrétariat général.

Plus de 200 nouveaux enregistrements, avec des images et des descriptions des cartes envoyées par les services chargés

de l'application de la loi et le secteur des cartes de paiement, ont été ajoutés à la base de données sur ce sujet en 2005, portant désormais leur nombre total à près de 800. Le service a en outre travaillé avec des représentants de grandes sociétés financières telles que Visa, MasterCard et American Express pour obtenir davantage de soutien pour la base de données ainsi que des commentaires la concernant.

Criminalité de l'environnement

Interpol a redoublé d'efforts pour aider les polices à arrêter ceux qui, au mépris des traités internationaux, polluent les ressources naturelles de notre planète et chassent et exploitent illégalement les espèces de faune et de flore sauvages ayant une forte valeur commerciale.

Le don par plusieurs organisations caritatives d'une somme non négligeable permettra de financer la mise à disposition au Secrétariat général, pour la toute première fois, d'un officier spécialisé dans la criminalité de l'environnement.



Le braconnage représente un risque important pour les ressources naturelles de notre planète

SERVICES EN MATIÈRE D'APPUI OPÉRATIONNEL DE POLICE

Interpol a en outre offert 85 000 USD (70 500 EUR) pour aider l'administration des parcs nationaux tanzaniens à acquérir des patrouilleurs et des équipements nécessaires à la lutte contre le braconnage dans la région.

Interpol a distingué le Service des Forêts et de la Faune du Kenya en lui décernant un prix pour son excellente utilisation du système de l'Eco-Message, qui met à disposition un formulaire normalisé ayant pour but de faciliter l'échange entre pays membres et l'analyse d'informations sur les infractions visant les espèces sauvages. L'objectif de ce prix est d'encourager les pays membres à échanger avec Interpol davantage d'informations sur les saisies importantes de végétaux et d'animaux rares menacés d'extinction ou faisant l'objet d'un commerce illicite. Le Service des Forêts et de la Faune du Kenya utilisera les fonds en question pour former ses fonctionnaires en 2006.

Génocide, crimes de guerre et crimes contre l'humanité

Certains officiers spécialisés d'Interpol ont été désignés pour tenir lieu d'interlocuteurs privilégiés en ce qui concerne la mise en œuvre de l'accord de coopération qui lie Interpol et la Cour pénale internationale (CPI). A l'issue de deux réunions avec des représentants de la CPI, en juin et septembre, il a été décidé après discussion : que la CPI participerait à une initiative visant au partage d'informations sur les faits de génocide, les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité mise sur pied par Interpol ; qu'elle prendrait part à un échange en matière de meilleures pratiques et de formation dans le domaine de l'analyse criminelle ; et qu'elle étudierait la possibilité de mettre en train un projet mondial concernant le trafic d'armes. Le raccordement de la CPI à I-24/7 a été achevé en décembre.

Analyse criminelle

Le service a apporté un soutien en matière d'analyse opérationnelle à l'équipe des Nations Unies chargée de l'enquête sur l'assassinat de l'ex-Premier ministre libanais, Rafik al-Hariri. Un analyste d'Interpol envoyé sur le terrain a assuré la liaison avec la Commission d'enquête internationale indépendante de l'ONU pour ce qui touchait à l'échange d'informations, et a procédé à des travaux d'analyse de renseignements et d'exploitation de données pour le compte de l'équipe d'enquête.

En 2005, le service a fourni des rapports d'évaluation des menaces pour toutes les missions effectuées par des cellules de crise et les manifestations de grande ampleur telles que la réunion de l'Organisation mondiale du commerce qui a eu lieu à Hong Kong et la Coupe des confédérations de football, qui s'est déroulée en Allemagne.

2005 est l'année où, pour la première fois, Interpol aura affecté un analyste dans un Bureau sous-régional (B.S.R. de Buenos Aires). Il est prévu de faire de même à l'avenir dans tous les autres bureaux.

Un criminel de guerre présumé retrouvé

Suite à une demande d'assistance du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, Interpol a coordonné un échange urgent d'informations entre le Tribunal et les B.C.N. de l'Argentine et du Chili. Cette opération a abouti à la localisation et à l'arrestation de Milan Lukic, un ressortissant serbe qui faisait l'objet d'une notice rouge d'Interpol publiée en 2001 à la demande de ce même tribunal, chargé de juger des criminels de guerre.

Programme d'échange de bonnes pratiques

Mis en œuvre en Europe dans un premier temps, le programme d'échange de bonnes pratiques a été étendu à toutes les autres régions en 2005. Il vise à faire en sorte que les Bureaux centraux nationaux (B.C.N.) respectent les normes minimales requises, en matière de prestation de services, pour fonctionner efficacement, et énonce un certain nombre de principes directeurs devant permettre de renforcer le statut de ces bureaux au sein de leur administration, d'obtenir des ressources supplémentaires et d'accroître leur contribution à l'alimentation des bases de données d'Interpol comme leur utilisation de ces outils.

ACTIVITÉS RÉGIONALES

Aux fins de ses activités, Interpol a défini cinq régions – Afrique, Amériques, Asie et Pacifique Sud, Europe, et Moyen-Orient et Afrique du Nord – chacune bénéficiant d'un service au Secrétariat général et d'un ou plusieurs B.S.R., à Abidjan, Bangkok, Buenos Aires, Harare, Nairobi et San Salvador.

Le programme de modernisation des B.S.R. a progressé en 2005. Cette modernisation s'est traduite par : une amélioration des bureaux ; la création de centres régionaux de formation ; la mise en place de sites pour la poursuite des activités en cas d'événement grave et d'installations pour la gestion du soutien en cas de crise ; des améliorations dans l'architecture informatique et de télécommunications en ce qui concerne la bande passante et l'accès à Internet ainsi que les capacités en matière de messagerie électronique ; et la création de possibilités d'accès aux systèmes d'information électroniques et outils d'Interpol à l'intention des analystes.

Des démarches ont été entreprises en vue d'ouvrir un nouveau B.S.R., à Yaoundé (Cameroun), qui desservira l'Afrique centrale. Ce projet tire son origine d'une décision adoptée par le Comité des chefs de police d'Afrique centrale lors de sa 7ème réunion, à N'djamena (Tchad), en octobre.



Afrique

Le continent africain se distingue des autres régions d'Interpol en ceci qu'il abrite des comités régionaux de chefs de police actifs, en mesure de mener des projets de formation et des initiatives spécialisés pour traiter des questions spécifiques ayant trait à l'application de la loi. Les trois B.S.R. d'Interpol en Afrique travaillent en coordination étroite avec ces comités afin de veiller à ce que les services fournis par l'Organisation complètent et renforcent leurs propres activités.

Opération Morogoro

Cette initiative de la *Southern African Regional Police Chiefs Co-operation Organization* (SARPCCO), en coordination avec l'Afrique du Sud et le B.S.R. de Harare, a été lancée en février pour lutter contre le vol de véhicules, le trafic de drogues et d'armes, l'immigration clandestine et d'autres formes de criminalité très répandues en Afrique australe. L'opération a eu de nombreux résultats concrets en 2005 :

- 1100 immigrants clandestins arrêtés et expulsés.
- 558 véhicules automobiles retrouvés, dont le retour dans le pays d'origine, pour la plupart, a fait l'objet des démarches nécessaires.
- Confiscation de drogues, notamment de plus de 21 000 kg de cannabis.
- Récupération de têtes de bétail dans le cadre d'opérations coup-de-poing contre le vol de bestiaux.

La coordination entre B.C.N. aide la police à arrêter des individus en fuite

SERVICES EN MATIÈRE D'APPUI OPÉRATIONNEL DE POLICE

Formation cynotechnique

En juillet, en Afrique de l'Est, 18 policiers ont reçu le diplôme décerné à l'issue du premier stage – financé par Interpol – de formation de chiens et de leurs moniteurs à la recherche d'explosifs. Les équipes cynophiles ont été déployées aux frontières, en plusieurs points stratégiques dans toute la région, pour aider à détecter les explosifs.

Ce stage de huit semaines doit son existence à une initiative de l'Organisation de coopération des chefs de police d'Afrique de l'Est (OCCPAE). Le Soudan a organisé sa tenue, et Interpol a financé la formation de deux moniteurs et l'acquisition de deux chiens pour neuf pays de la région. Compte tenu de son succès, des initiatives analogues seront entreprises en Amérique centrale et du Sud, ainsi que dans d'autres régions de l'Afrique



Diplômés du premier stage Interpol de formation cynotechnique

Amériques

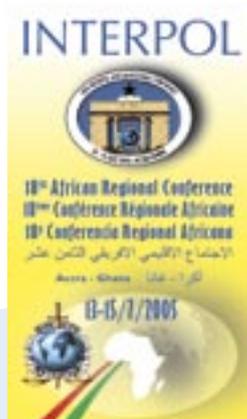
Opération Andes

Menée conjointement par Interpol et l'Organisation mondiale des douanes (OMD) pour lutter contre le trafic de précurseurs chimiques, l'opération Andes a abouti à des saisies dans la plupart des 12 pays participants, en 2005. Elle a en outre renforcé la coopération entre la police et la douane de chacun des pays concernés en ce qui concerne la prévention du détournement des précurseurs aux fins du trafic illicite de stupéfiants, et a permis l'amélioration des mécanismes et procédures utilisés pour le suivi du commerce de ces produits chimiques.

Formation et bonnes pratiques

La formation dont ont bénéficié près de 50 fonctionnaires des Bureaux centraux nationaux (B.C.N.) de la région a porté sur les normes en matière de prestation de services applicables aux B.C.N. ainsi que sur les différents services et bases de données mis à disposition par Interpol pour faciliter les enquêtes internationales et accroître la coopération régionale et bilatérale. Elle a permis aux participants de mieux connaître les services qu'ils peuvent fournir à leurs administrations policières nationales respectives ainsi qu'à leurs homologues régionaux.

Les visites effectuées dans le cadre du programme d'échange de bonnes pratiques à la Barbade, en Bolivie, en Jamaïque, au Pérou, à Sainte-Lucie, à Trinité-et-Tobago et en Uruguay en 2005 ont permis d'obtenir davantage de personnel et autres ressources pour les B.C.N. de la région.



Asie et Pacifique Sud

Soutien lié au tsunami et lutte contre le trafic d'héroïne

Le Bureau de liaison d'Interpol à Bangkok (LOBANG), qui s'occupait essentiellement de lutte antidrogues mais qui tient surtout lieu, à présent, de bureau régional, a joué tout au long de 2005 un rôle de premier plan dans la coordination des opérations d'identification des victimes du tsunami en Thaïlande (voir page 14).

La coopération entre Interpol et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime a permis d'importants progrès, en 2005, concernant la création du Centre régional d'information et de coordination pour l'Asie centrale, dans le cadre duquel l'Azerbaïdjan, le Kazakhstan, le Kirghizistan, la Russie, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ouzbékistan lutteront ensemble contre le trafic d'héroïne. Interpol a assisté en tant qu'observateur à deux réunions, en 2005, au cours desquelles il a été décidé que I-24/7 serait le principal outil de communication du centre en question.

Soutien aux nouveaux membres

Les officiers spécialisés régionaux d'Interpol, après avoir impulsé et facilité l'adhésion du Bhoutan et du Turkménistan, ont dispensé aux B.C.N. de Thimphu et d'Achgabat des formations aux procédures de base telles que l'envoi de messages et la demande de publication de notices, ainsi qu'à l'utilisation de I-24/7.

La police mongole a doublé l'effectif du B.C.N. d'Oulan-Bator en 2005, faisant suite à une recommandation de l'équipe en

charge de l'échange de bonnes pratiques, lors de sa visite de l'année précédente. Au lendemain de la venue de cette équipe au B.C.N. kazakh, les autorités compétentes du Kazakhstan ont décidé de permettre le raccordement à I-24/7 de trois aéroports internationaux. Les visites effectuées en août en Australie et en Nouvelle-Zélande ont été l'occasion de recueillir des informations précieuses sur des pratiques et procédures qui pourraient être appliquées à d'autres B.C.N. de la région.

Europe

Renforcement de la sécurité et élargissement de l'accès à I-24/7

Les officiers spécialisés régionaux ont consacré beaucoup de temps à travailler avec des organisations et autorités régionales, comme l'Initiative de coopération pour l'Europe du Sud-Est, la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo, Europol, la Commission européenne et le Groupe de travail sur la criminalité organisée dans la région de la Baltique, pour renforcer la sécurité en Europe.



L'accès à I-24/7 dans les aéroports contribue à assurer la sécurité des frontières

Comme cela s'est passé en 2004, avec le programme de 1,3 million d'EUR financé par l'Union européenne et mis en œuvre par Interpol pour moderniser les B.C.N. de cinq pays des Balkans (l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Serbie-et-Monténégro.), l'UE a demandé à Interpol de concevoir et de mener à bien une stratégie concernant l'élargissement de l'accès à I-24/7 au-delà des B.C.N. en Russie et en Ukraine, dans le cadre du projet TACIS (*Technical Assistance to the Commonwealth of Independent States - Assistance technique à la Communauté des Etats indépendants*).

Evaluations croisées

Dans le cadre du programme d'échange de bonnes pratiques, Interpol a entrepris la phase II du programme d'évaluation croisée en Europe. Trois pays ont été visités en 2005, dans le but de les aider à appliquer les normes en matière de prestation de services adoptées par l'Assemblée générale réunie à Cancún (Mexique) en 2004. En Europe, ce projet a tout spécialement porté sur la mise en place, dans les pays membres, de structures communes de coopération policière internationale.



Les escroqueries aux cartes de paiement progressent en même temps que l'utilisation des cartes

Moyen-Orient et Afrique du Nord

Collaboration en matière d'escroquerie et de vol avec violence

Les officiers spécialisés régionaux ont coordonné l'organisation à Abou Dhabi, en avril, d'une réunion sur les infractions relevant de l'escroquerie ayant rassemblé des fonctionnaires de police des Emirats arabes unis et des membres de la Commission nigériane des infractions économiques et financières. A l'issue de celle-ci, il a été convenu de résoudre toutes les affaires en suspens concernant les deux pays ; ils ont facilité, en juillet, la coopération entre les Emirats arabes unis et des enquêteurs moldaves concernant une affaire de vol avec violence portant sur 1,7 million d'EUR, dans laquelle un suspect moldave était mis en cause ; et ils ont prêté leur concours à l'extradition d'un Tadjik des Emirats arabes unis vers le Tadjikistan, en août.

Formation et bonnes pratiques

Interpol a aidé la Police royale d'Oman et le B.C.N. omanais à organiser en mars un stage de formation à l'intention de fonctionnaires de police d'Arabie saoudite, des Emirats arabes unis, du Koweït, d'Oman et du Qatar, sur le trafic de drogues, le blanchiment de fonds et les escroqueries aux cartes de paiement. Les participants ont demandé une action plus importante dans la région de la part d'Interpol, compte tenu des similitudes constatées dans les tendances de la criminalité de part et d'autre des frontières.

Les B.C.N. iranien et libanais ont tenu lieu de sites pilotes pour l'application du système du programme d'échange de bonnes pratiques dans la région. Les recommandations formulées par l'équipe chargée des visites ont ensuite été suivies : Interpol Téhéran a vu son effectif augmenté et Interpol Beyrouth a intégré dans sa structure le bureau I-24/7. Il est prévu d'effectuer six autres visites dans la région en 2006.

4

ACTIVITÉS D'APPUI



Communication

Intérêt accru de la presse pour Interpol

Les activités d'Interpol partout dans le monde ont suscité un grand intérêt de la part du public et des médias en 2005, et Interpol a répondu à cette demande en publiant des informations par l'intermédiaire de son Bureau de presse et de son site web public.

Le Bureau de presse a reçu chaque semaine des dizaines de demandes d'organes de presse sollicitant des commentaires ou des informations sur la criminalité transnationale et le terrorisme. Au cours de l'année, Interpol a été mentionné dans plus de 20 000 articles parus dans le monde entier.

La rubrique « Wanted » du site en tête des pages les plus consultées

Le site public d'Interpol – www.interpol.int – a enregistré en moyenne 2,2 millions de pages visitées chaque mois. La partie du site qui a le plus intéressé les visiteurs est la rubrique sur les malfaiteurs recherchés, qui met en lumière les personnes à l'encontre desquelles des notices rouges ont été publiées. Les pages consacrées au terrorisme et aux recrutements arrivent en deuxième position parmi celles qui ont été les plus visitées.

De nouvelles rubriques ont été ajoutées au site en 2005 : informations sur l'action d'Interpol à la suite du tsunami asiatique, activités relatives au bioterrorisme, nouvelles, et une partie sur les nouvelles notices spéciales Interpol-Conseil de sécurité des Nations Unies.

Ressources humaines

Fin 2005, 502 personnes originaires de 78 pays membres étaient employées au Secrétariat général à Lyon, dans les B.S.R. et à la représentation d'Interpol auprès des Nations Unies à New York. Sur ce nombre, 67 pour cent étaient directement employés par Interpol, 29 pour cent étaient mis à disposition par leur administration nationale et 4 pour cent étaient rémunérés par Interpol du fait du remboursement à leur administration des coûts correspondants. Les femmes ont constitué 42 pour cent de l'effectif.

Un service à part entière a été créé au Secrétariat général en 2005 pour superviser la conception et la mise en place de stages de formation opérationnelle à l'intention des policiers des pays membres, ainsi que de cours de langues dans les quatre langues officielles d'Interpol destinés aux membres du personnel et à leurs familles. 63 pour cent du personnel du Secrétariat général a bénéficié des cours et stages offerts par l'Organisation en 2005.



5

FINANCES

Performance financière en 2005

Pour l'exercice 2005, les produits bruts d'Interpol se sont montés à 41,7 millions d'EUR, dont 88 % provenaient des pays membres, principalement de leurs contributions statutaires (84 %). Les recettes perçues au titre des projets à financement externe, qu'elles proviennent de fondations privées ou de sociétés commerciales dont les buts rejoignent ceux d'Interpol, ont constitué 4 % des produits bruts. Les autres produits ont compté pour 5 % du total.

Les charges opérationnelles ordinaires (dépenses de fonctionnement) se sont élevées à 42,8 millions d'EUR en tout, les rémunérations représentant le poste de dépenses le plus important (56 %), suivi par les frais de voyage et de réunions (13 %) et les charges de télécommunications associées au système de communication mondial d'Interpol, I-24/7 (6 %). La dépréciation représentait 8 % des charges opérationnelles.

La performance financière de l'Organisation est conforme au budget élaboré pour 2005, et a généré un excédent non affecté de 752 000 EUR à la fin de l'exercice. Les projets d'investissement ont utilisé pour 4,2 millions d'EUR de ressources financières. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont baissé de 5,65 millions d'EUR par rapport à 2004, mais les immobilisations et les créances étaient en hausse. Les capitaux propres et les réserves financières d'Interpol – représentés par ses divers fonds – sont restés stables en 2005.

Les tableaux financiers qui figurent sur ces pages – bilan, état consolidé de la performance financière et tableau des flux de trésorerie – font l'objet d'un contrôle par des vérificateurs extérieurs et résument la situation et la performance financières d'Interpol en 2005 par rapport à 2004. Les chiffres de 2004 ont été regroupés/réorganisés aux fins de comparaison avec ceux de 2005.

Bilan consolidé (en milliers d'EUR)

DÉTAIL	Au 31 décembre	
	2005	2004
Actif		
<i>Immobilisations</i>		
	<i>Secrétariat général</i>	21 423
	<i>B.C.N./B.S.R.</i>	504
	<i>Sous-total</i>	21 927
<i>Stocks</i>	559	472
<i>Créances</i>	7 402	4 584
<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	22 468	28 122
Total actif	52 356	54 220
Passif		
<i>Réserve de financement des investissements</i>	21 927	21 042
<i>Fonds</i>	25 796	25 845
<i>Dettes</i>	3 670	2 313
<i>Contributions reçues d'avance</i>	211	2 339
<i>Résultat comptable de l'exercice</i>	752	2 681
Total passif	52 356	54 220

État consolidé de la performance financière
(en milliers d'EUR)

DÉTAIL	Comptes consolidés	
	2005	2004
Produits opérationnels		
Contributions statutaires	34 980	31 132
Financement des Bureaux sous-régionaux	744	584
Contributions volontaires des pays membres	949	937
Remboursements et autres sommes perçues	700	699
Produits relatifs aux projets	1 667	1 146
Produits financiers	626	578
Autres produits	1 958	1 643
Gains/Pertes de change (solde)	80	-23
Total des produits opérationnels	41 704	36 696
Charges opérationnelles		
Rémunérations	24 047	20 679
Autres charges de personnel	1 375	881
Charges de fonctionnement des locaux	1 096	664
Maintenance	1 566	1 232
Missions et réunions	5 777	4 039
Dépenses de bureau	2 035	1 371
Charges de télécommunications	2 490	4 638
Prestations de services externes et coûts associés	974	686
Dépréciation	3 298	2 883
Total des charges opérationnelles	42 659	37 073
Solde des activités opérationnelles	(955)	(377)
Provisions pour créances douteuses	137	
Solde des activités ordinaires	(1 092)	(377)
Programme d'investissement financé par des prélèvements	4 221	2 202
- sur le Fonds d'investissement	3 704	2 103
- sur le FASTPED	321	47
Solde après investissement	(1 288)	(429)
Autres mouvements des Fonds (solde versements/prélèvements)	2 040	3 110
Résultat [excédent ou déficit]	752	2 681

Tableau des flux de trésorerie
(en milliers d'EUR)

DÉTAIL	2005	2004
Flux de trésorerie des activités opérationnelles		
Solde des activités opérationnelles ordinaires (cf. État consolidé de la performance financière)	(1 092)	(377)
Mouvements sans effet de trésorerie		
Dépréciation	3 298	2 883
Ajustement relatif aux produits financiers (état séparé)	626	578
Ajustement relatif aux autres produits – cessions d'actifs (état séparé)	36	41
Accroissement du montant des dettes	1 357	-251
Accroissement du montant des contributions reçues d'avance	-2 128	2 042
Accroissement du montant des stocks	87	33
Accroissement du montant des créances	2 818	-1 195
Flux de trésorerie nets provenant des activités ordinaires opérationnelles	-2 132	4 840
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations	4 221	2 202
Cessions d'immobilisations	73	41
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	4 148	2 161
Flux de trésorerie des activités de financement		
Produits financiers reçus	626	578
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	626	578
Augmentation/diminution nette de trésorerie et des équivalents de trésorerie (5 654)		3 257
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	28 122	24 865
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	22 468	28 122

PAYS MEMBRES ET BUREAUX CENTRAUX NATIONAUX



Afghanistan, Kaboul
Afrique du Sud, Pretoria
Albanie, Tirana
Algérie, Alger
Allemagne, Wiesbaden
Andorre, Andorre-la-Vieille
Angola, Luanda
Antigua-et-Barbuda, St John's
Antilles néerlandaises, Willemstad
Arabie saoudite, Riyad
Argentine, Buenos Aires
Arménie, Erevan
Aruba, Oranjestad
Australie, Canberra
Autriche, Vienne
Azerbaïdjan, Bakou
Bahamas, Nassau
Bahreïn, Adaliya
Bangladesh, Dacca
Barbade, Bridgetown
Bélarus, Minsk
Belgique, Bruxelles
Belize, Belmopan
Bénin, Cotonou
Bhoutan, Thimphu
Bolivie, La Paz
Bosnie-Herzégovine, Sarajevo
Botswana, Gaborone
Brésil, Brasilia
Brunei, Brunei

Bulgarie, Sofia
Burkina Faso, Ouagadougou
Burundi, Bujumbura
Cambodge, Phnom Penh
Cameroun, Yaoundé
Canada, Ottawa
Cap-Vert, Praia
République centrafricaine, Bangui
Chili, Santiago
Chine, Beijing
Chypre, Nicosie
Colombie, Bogota
Comores, Moroni
Congo, Brazzaville
Corée, Séoul
Costa Rica, San José
Côte d'Ivoire, Abidjan
Croatie, Zagreb
Cuba, La Havane
Danemark, Copenhague
Djibouti, Djibouti
Dominique, Roseau
République dominicaine, Saint-Domingue
Egypte, Le Caire
El Salvador, San Salvador
Emirats arabes unis, Abou Dhabi
Equateur, Quito
Erythrée, Asmara
Espagne, Madrid
Estonie, Tallinn
Etats-Unis d'Amérique, Washington DC
Ethiopie, Addis-Abeba
Ex-République yougoslave de Macédoine, Skopje
Fidji, Suva
Finlande, Helsinki
France, Paris
Gabon, Libreville
Gambie, Banjul
Géorgie, Tbilissi
Ghana, Accra
Grèce, Athènes
Grenade, St George's
Guatemala, Guatemala
Guinée, Conakry
Guinée-Bissau, Bissau
Guinée équatoriale, Malabo
Guyana, Georgetown
Haïti, Port-au-Prince
Honduras, Tegucigalpa
Hongrie, Budapest
Inde, New Delhi
Indonésie, Jakarta
Iran, Téhéran
Iraq, Bagdad
Irlande, Dublin
Islande, Reykjavik



Israël, Jérusalem
Italie, Rome
Jamaïque, Kingston
Japon, Tokyo
Jordanie, Amman
Kazakhstan, Astana
Kenya, Nairobi
Kirghizistan, Bichkek
Koweït, Dahiyat Abdullah Al-Salem
Laos, Vientiane
Lesotho, Maseru
Lettonie, Riga
Liban, Beyrouth
Libéria, Monrovia
Libye, Tripoli
Liechtenstein, Vaduz
Lituanie, Vilnius
Luxembourg, Luxembourg
Madagascar, Antananarivo
Malaisie, Kuala Lumpur
Malawi, Lilongwe
Maldives, Male
Mali, Bamako
Malte, Floriana
Maroc, Rabat
Marshall (îles), Majuro
Maurice, Port-Louis
Mauritanie, Nouakchott
Mexique, Mexico
Moldova, Chisinau
Monaco, Monaco
Mongolie, Oulan-Bator
Mozambique, Maputo
Myanmar, Yangon
Namibie, Windhoek
Nauru, Yaren
Népal, Katmandou
Nicaragua, Managua
Niger, Niamey
Nigéria, Lagos
Norvège, Oslo
Nouvelle-Zélande, Wellington
Oman, Mascate
Ouganda, Kampala
Ouzbékistan, Tachkent
Pakistan, Islamabad
Panama, Panama
Papouasie-Nouvelle-Guinée, Konedobu
Paraguay, Asunción
Pays-Bas, La Haye
Pérou, Lima
Philippines, Manille
Pologne, Varsovie
Portugal, Lisbonne
Qatar, Doha
République démocratique du Congo, Kinshasa

Roumanie, Bucarest
Royaume-Uni, Londres
Russie, Moscou
Rwanda, Kigali
Sainte-Lucie, Castries
Saint-Kitts-et-Nevis, Basseterre
Saint-Vincent-et-Grenadines, Kingstown
Sao Tome-et-Principe, Sao Tome
Sénégal, Dakar
Serbie-et-Monténégro, Belgrade
Seychelles, Victoria/Mahé
Sierra Leone, Freetown
Singapour, Singapour
Slovaquie, Bratislava
Slovénie, Ljubljana
Somalie, Mogadiscio
Soudan, Khartoum
Sri Lanka, Colombo
Suriname, Paramaribo
Swaziland, Mbabane
Suède, Stockholm
Suisse, Berne
Syrie, Damas
Tadjikistan, Douchanbé
Tanzanie, Dar es-Salam
Tchad, N'Djamena
République tchèque, Prague
Thaïlande, Bangkok
Timor-Leste, Dili
Togo, Lomé
Tonga, Nucuafola
Trinité-et-Tobago, Port of Spain
Tunisie, Tunis
Turkménistan, Achgabat
Turquie, Ankara
Ukraine, Kiev
Uruguay, Montevideo
Venezuela, Caracas
Viet Nam, Hanoi
Yémen, Sanaa
Zambie, Lusaka
Zimbabwe, Harare

Sous-B.C.N.
Anguilla (R.U.), The Valley
Bermudes (E.U.), Hamilton
Caïmans (îles) (R.U.), Georgetown
Gibraltar (R.U.), Gibraltar
Hong Kong (Chine), Hong Kong
Iles Vierges du Royaume-Uni (R.U.), Road Town/Tortola
Macao (Chine), Macao
Montserrat (R.U.), Plymouth
Porto Rico (E.U.), San Juan
Samoa-américaines (E.U.), Pago Pago
Turks et Caïques (R.U.), Providenciales

INTERPOL



SECRETARIAT GÉNÉRAL D'INTERPOL
200, QUAI CHARLES DE GAULLE
69006 LYON

FRANCE

TEL: +33 4 72 44 70 00

FAX: +33 4 72 44 71 63



www.interpol.int